



SERVICE  
DE L'ENFANCE 1

Administration  
cp 107  
3960 Sierre

027 563 66 00  
sierre.enfance@cms-smz.ch

# Avenant au règlement commun des crèches Crèche de Chalais

Edition dès 08.2024

## 1. Coordonnées de la structure et responsable

Adresse Route de l'Eglise 14, 3966 Chalais  
Téléphones Secrétariat : 027 563 66 40  
Nursérie : 027 563 66 41  
Crèche : 027 563 66 44  
Responsable Caroline Perruchoud

## 2. Couches

Les couches pour le change sont mises à disposition contre rémunération. Si l'enfant est absent les couches ne sont pas facturées.

Si pour des raisons d'allergies attestées par le corps médical, un enfant doit porter des couches spécifiques, ses parents sont priés de les amener à la structure, avec le nom de l'enfant inscrit sur le paquet.

## 3. Conditions tarifaires

### 3.1 Tarification des prestations de garde

Domicile	Tarif journalier	Tarif 3/4 journée	Tarif 1/2 journée
Sur commune	Fr. 36.00	Fr. 30.00	Fr. 24.00
Hors commune	Fr. 54.50	Fr. 48.00	Fr. 36.00

### 3.2 Tarification des repas

Repas de midi, dès 15 mois et jusqu'à l'entrée en crèche Fr. 6.50  
Repas de midi dès l'entrée en crèche Fr. 7.80  
Petit-déjeuner (facultatif) Fr. 2.00  
Goûter Fr. 2.00

### 3.3 Tarification des couches

Les couches sont facturées à hauteur de

Fr. 1.20 pour une présence à la journée,
Fr. 0.90 pour le $\frac{3}{4}$ de journée
Fr. 0.60 pour la $\frac{1}{2}$ journée ou uniquement pour la sieste.

### 3.4 Prise de connaissance des tarifs

Par la signature du contrat de placement, le parent atteste avoir pris connaissance du règlement commun des crèches, ainsi que de son avenant. Il déclare les accepter.

Le présent avenant complète le règlement commun des Crèches du Service de l'Enfance.

Chalais, août 2024